

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Motocycle léger	FANTIC	TX 108	CH 6252 03
Constructeur du cadre	FANTIC MOTOR SpA., Barzago (Como) (I)		
Constructeur du moteur	le même		
Identification	"TX 108" sur la plaquette du constructeur "108" préfixe au No du châssis		
Plaquette constructeur	"FANTIC TX 108 DGM 12119 OM" à gauche, latéralement sur le cadre, sous la selle		
Número du cadre frappé	à gauche, sur le tube du cadre		
Signe ident. du moteur	à gauche, latéralement sur le cadre, sous la selle		
Fiche d'homologation No	"FANTIC SP 4" à gauche, latéralement sur le bloc		
Importateur principal	-		
A partir du No de cadre	Société d'Importation et de Distribution SID Motoc Gussl SA, avenue de France 70, 1950 Sion +)		
Véhicule homologué	108 1001	A partir du numéro du moteur	-
		Signes fixes dans code du type	TX 108

Construction du véhicule		Moteur	
Construction	cadre en tube	Marque	FANTIC
Nombre d'essieux	2	Construction	monobloc
Direction		Carburant	mélange
Embrayage		Refroidissement	air
Boîte c. v.	mécanique non synchronisée	Alésage	38,8
Nombre de vitesses	4	Cylindrée	49,6
Transmission		Puissance en CV	4 DIN
Couronne fixée		V/min du moteur	
Pédalier		Marque carburat.	
Tour complet du pédalier		Bruit	73 dB/A
Frein roue avant	mécanique, à expansion interne	Silencieux	1 pot 530x ø 65 mm FM 108 DGM 12819 S
Frein roue arrière	mécanique, à expansion interne	Sil. d'aspiration	
Guidon réglable	Selle réglable	Mesure des gaz	
Longueur du siège	390 mm	Déparasitage	OCE n. annexe B, chiffres 3+4 = B
	Genre du siège		avec rebord

Equipement		Poids		
Indicateur de vitesse	km/h	avant	arrière	total
Rétroviseur	1/ à gauche	Poids à vide	29	32
Antivol	Verrouillage de la direction	Charge utile	27	43
		Poids total	55	75
		Garantie fabr.		160
Nombre de places	1	Dimens. pneus	3,00 - 12	4,00 - 10
		Pty/bar	2 / 2,5	2 / 2,5
Dimensions		Charge	160	235
Longueur	1630	pour V max	100	100
Largeur/Larg. du guidon	750	Vitesse maximale selon le constructeur		54
Hauteur	1140	Vitesse maximale testée		
	Porte à faux			km/h
				km/h
	Empattement			

Équipement	APRILIA CH 1 3220 03	
Feu de route	id.	
Feu de croisement	-	
Feu de position	-	
Feu rouge	R-31	(E)
Feu stop	R-31	(E)
Clignoteurs	av	ar
Catadioptrés aux pédales	Catadioptré	ar I (E)
Eclairage plaque	1/ combiné	
Avertisseurs	vibreux	
Puissance de la dynamo	6V / 28W	
Béquille	latérale	
Utilisation av. slide-car	-	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Motoscycle léger	
Marque et type	FANTIC TX 108	
Homologation	-	
No	CH	6252 03
Places	total	1
Poids à vide	60	avant
Charge utile	-	Carburant
Poids total	160	CV-impôt
		Cylindrée
		mélange
		0,25
		49,6

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Une bavette est exigée à l'arrière.

+) 2ème importateur : GENTLEMEN CARS SA, Via San Gottardo 146, 6942 Savosa / Lugano

Carte parallèle à la FH CH 6252 03 du 28.08.75
Importateur

Cette carte remplace le BT CH 6252 03 du 13.1.76.
Importateur principal

Lieu et date de l'homologation

Savosa/Lugano, 13.1.76 / Berne, 23.2.1977

Homologation fédérale des types de véhicules

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Motocycle léger	FANTIC	TX 108	CH 6252 03

Constructeur du cadre FANTIC MOTOR S.p.A., Bergamo (Como) (I)

Constructeur du moteur do.

Identification "TX 108" en préfixe du No du cadre (seulement sur plaquette).
"FANTIC TX 108 DGM 12119 OM" à gauche, latéralement sur tête du siège.
à gauche, sur tube du cadre
à gauche, latéralement sur tête du siège

Plaquette constructeur "FANTIC SP 4" à gauche, latéralement sur bloc moteur

Numéro du cadre frappé _____

Signe Ident. du moteur _____

Fiche d'homologation No _____

Importateur principal M. Francis MARET, SPORT CAR, 2, rue du Dr. Yersin, 1110 Morges

A partir du No de cadre _____

Véhicule homologué 006744 A partir du numéro du moteur _____
 Signes fixes dans code du type TX 108

Construction du véhicule

Construction _____

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 2

Direction _____

Embrayage _____

Boîte c. v. mécanique non synchronisée

Nombre de vitesses 4 @ roue entraînée _____

Transmission _____

Couronne fixée _____

Pédalier _____

Tour complet du pédalier _____ Long. levier pédales _____

Frein roue avant mécanique, à expansion interne

Frein roue arrière mécanique, à expansion interne

Guidon réglable _____ Sella réglable _____

Longueur du siège 380 mm Genre du siège a. rebord

Moteur	FANTIC	Type	SP 4
Marque	monobloc	Temps	2
Construction	mélange	Position	centre
Carburant	air	Nombre cylindr.	1
Retrofroidissement	38,8	Course	42
Alésage	49,6	CV-impôt	0,25
Cylindrée	4 DIN	à t/min	6100
Puissance en CV		à 30 km/h	
V/min du moteur		Gicleur princ.	
Marque carburant.			
Bruit	75 dB/A	à t/min	6100
Silencieux	1 pot 530x65 mm	FM 108 DGM 12819 S	
Sil. d'aspiration			
Mesure des gaz			
Déparasitage	OCE annexe B chiffre 3 / chiffre 4 = B.		

Equipement

Indicateur de vitesse _____

Rétroviseur 1/ à gauche

Antivol blocage de direction

Nombre de places 1 av _____

Dimensions

Longueur 1610 Porte à faux av 240

Largueur/Larg. du guidon 760 ar 270

Hauteur 950 Empattement 1100

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	30	30	60
Charge utile	30	40	70
Poids total	60	70	130
Garantie fabr.			160
Dimens. pneus	3.00-12	4.00-10	
Ply/bar	--/2,0	--/2,0	
Charge pour V max	100	100	
Vitesse maximale selon le constructeur			35 km/h
Vitesse maximale testée			_____ km/h

Equipement
 Feu de route APRILIA CH 1 3220 03 , importateur
 Feu de croisement APRILIA CH 1 3220 03
 Feu de position _____
 Feu rouge R-S1 (E)
 Feu stop R-S1 (E)
 Clignoteurs av _____ ar _____
 Catadioptres aux pédales Catadioptre ar I (E)
 Eclairage plaque 1/ combiné
 Avertisseurs vibreux
 Puissance de la dynamo _____
 Béquille support latéral se repliant automatiquement
 Utilisation av. side-car _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Motocycle léger
 Marque et type FANTIC TX 108
 Homologation No CH 6252 03
 Places total 1 avant _____
 Poids à vide 60 Carburant mélange
 Charge utile --- CV-impôt 0,25
 Poids total 160 Cylindrée 49,6

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Une bavette est exigée à l'arrière.

Remplace FH CH 6252 03 du 28.08.75
 No du cadre du véhicule homologué
 (06.01.75)

Lieu et date de l'homologation

Lausanne, 3.6.75./ 28.8.75